

LES RAPPORTS NOUCHI-DIOULA : HYBRIDATION LEXICALE ET CREATIVITE LINGUISTIQUE

N'goran Jacques KOUACOU, Maitre-Assistant
Université Félix Houphouet-Boigny
ngoranjack@gmail.com

Résumé : Constitué de mixture linguistique, le nouchi présente un lexique hétérogène et complexe. Cette hétérogénéité lexicale résulte des langues sources auxquelles il puise constamment ses mots. Parmi celles-ci, le dioula reste incontournable. Historiquement lié au nouchi, les mots du dioula sont très abondants dans ce parler, ce qui suscite l'intérêt de cette analyse. Le présent article vise à révéler les accointances entre ces deux parlers ivoiriens et à décrire les procédés néologiques qui interviennent dans ces rapports.

Mots clés : rapport, nouchi, dioula, hybridation, créativité

Abstract : Consisting of a linguistic mixture, nouchi presents a heterogeneous and complex lexicon. This lexical heterogeneity results from the source languages from which he constantly draws his words. Among these, the dioula remains unavoidable. Historically linked to nouchi, the words of dioula are very abundant in this talk, which arouses the interest of this analysis. This article aims to reveal the relationships between these two Ivorian speakers and to describe the neological processes involved in these relationships.

Keywords : relationship, nouchi, dioula, hybridization, creativity

Introduction

Survenu dans les années 75-80 (Z. Grekou 1987, N. J. Kouadio 1990), le nouchi est un parler hybride et dynamique, devenu l'outil de communication privilégiée des jeunes ivoiriens. Le nouchi est constitué d'emprunts, de néologismes, de déformations de mots, etc. qui le rendent adaptable au besoin de communication. Le lexique du nouchi est ce faisant un domaine à la fois hétérogène, riche et complexe (N. J. Kouacou 2015), toute chose qui témoigne de la diversité des sources auxquelles ce parler puise ses mots pour se construire. Au nombre de celles-ci, le dioula reste essentiel. Le premier, de type argotique, artificiel et le deuxième de source naturelle, ces deux parlers ivoiriens se côtoient dans les quartiers populaires, mais aussi dans les activités informelles sur les marchés, les gares routières, etc. L'observation des données d'analyse montre justement un nombre important d'éléments lexicaux d'origine dioula en nouchi qui laisse comprendre l'apport de cette langue dans ce

parler argotique. Dès lors, quel rapport peut-on établir entre le nouchi et le dioula ? Par quel mécanisme le nouchi puise-t-il des mots au dioula ? Quels sont les procédés néologiques qu'on peut y observer ?

L'objectif de cette réflexion est de montrer, de façon effective, les rapports entre le dioula et le nouchi et de mettre en lumière les mécanismes formels de créations lexicales qui interviennent dans ces rapports.

Après une spécification du cadre théorique et de la méthodologie du travail, l'on explicitera les liens existant entre le nouchi et le dioula, avant de décrire les procédés néologiques de source dioula qui servent à enrichir le stock lexical du nouchi.

1. Cadrage théorique

Cette réflexion s'inscrit dans le cadre de la sociolinguistique, discipline linguistique traitant de la corrélation langue/société (L.-J. Calvet 1993). La langue en tant que moyen de communication communautaire ne reste pas statique. Elle est changeante et adaptable aux circonstances multiples de la vie sociale. Selon W. Klein (1989), l'existence de différences au sein d'une langue et dans le comportement linguistique des locuteurs d'une même communauté linguistique est manifeste et observable sous plusieurs formes, ce qui laisse comprendre dans la conception de la langue la notion de variabilité, abordée en sociolinguistique à travers l'approche de la linguistique variationniste. W. Klein (1989 : 101), relève que les comportements linguistiques des locuteurs peuvent varier d'un point de vue lexical, phonologique, syntaxique, sémantique, pragmatique en fonction de facteurs extralinguistiques déterminés qui constituent les dimensions de la variation.

Ces dimensions peuvent être de divers types ; elles forment globalement quelque chose comme un espace, dans lequel évolue la variation linguistique ; cet espace, je l'appelle « espace de variétés » et j'appelle variétés les réalisations particulières du comportement linguistique telle, par exemple, la « langue » d'une couche sociale déterminée, à une époque déterminée, dans un type déterminé de situation. (Ibidem).

C'est bien le cas du français en Côte d'Ivoire dont les efforts d'appropriation ont fini par aboutir à plusieurs variétés locales dont le nouchi qui est un modèle concret d'hybridation linguistique. Dans le champ de la sociolinguistique, ce concept réfère, selon I. Sarr (2020 : 104-105), à une langue mixte où les emplois des locuteurs vacillent entre les frontières de plusieurs langues.

L'hybride linguistique est cependant parfois vu comme un continuum dialectal, c'est-à-dire comme une forme de variation dont les caractéristiques linguistiques sont un lexique, une grammaire et des propriétés phonologiques polyhybrides. Vu sous cet angle, l'hybridation serait ainsi le processus par lequel les locuteurs d'une langue utilisent et finissent par intégrer dans leurs pratiques langagières des formes transcodiques (Ibidem).

Le nouchi, dans ses rapports avec ses langues d'emprunt, n'échappe pas à ce principe. La question de l'hybridation linguistique est prise en charge dans l'approche variationniste. Cette dernière s'appuie sur la linguistique de corpus dès lors qu'elle a pour substance les données de terrain qui résultent manifestement des pratiques langagières, des phénomènes de contact de langues. Sous cet angle, la sociolinguistique touche à la linguistique descriptive comme il sera question dans cette réflexion. L'étude proprement dite sera donc orientée dans une visée lexicologique, précisément dans la perspective de la morphologie lexicale traitant de la structure des mots et des relations de forme qui existent entre eux (H. Khettou, 2017 : 6). En effet, « La morphologie lexicale s'attache à inventorier les classes de morphèmes impliqués dans la forme des mots et les règles qui déterminent leurs combinaisons ...¹ ». La présente analyse est descriptive et va s'étendre sur les niveaux morphologique et sémantique.

2. Méthodologie

Le corpus de référence est le fruit de la recherche documentaire et de la technique de l'entretien semi-directif.

La recherche documentaire s'est faite à partir de consultations d'écrits sur les parlers à l'étude et sur des sujets connexes. Il s'agit entre autres d'ouvrages généraux, de documents scientifiques (articles, thèses, mémoires), ainsi que d'éléments linguistiques extraits d'albums musicaux ivoiriens (*zouglou, rap, reggae*).

La technique de l'entretien semi-directif a été réalisée auprès de personnes ressources, notamment des locuteurs du nouchi et du dioula en privilégiant, parmi eux, les locuteurs natifs du dioula, comprenant et employant régulièrement le nouchi. Cela, dans le but de déceler et de répertorier plus aisément les termes mandé dont plusieurs sont déformés et/ou ressementisés en nouchi ; mais aussi de mieux expliquer les éventuelles nuances et analogies qu'il pourrait avoir entre les termes originels et ceux employés en nouchi.

¹ La morphologie lexicale : notions fondamentales,
https://is.muni.cz/el/phil/jaro2009/FJIA023a/um/La_morphologie_lexicale_-_texte_complementaire.pdf

Cette approche a abouti à la collecte d'un nombre important d'informations et de données analysables. Dans le dépouillement des données, nous n'avons relevé que les lexies et énoncés nouchi qui comprennent des mots dioula eu égard à l'objet d'étude. Le dioula étant une langue véhiculaire et commerciale, plusieurs de ses termes usités en nouchi sont reconnaissables, par contre d'autres sont objets de déformation. Nous avons donc eu régulièrement recours à nos informateurs pour nous aider à confirmer l'origine des mots mandé et pour cerner leurs sens et contextes d'emploi en corrélation avec les significations qu'ils évoquent en nouchi.

A partir de cette approche, nous avons pu passer au peigne fin tous les mots dioula relevés dans le corpus de référence puis, selon leurs natures ou caractéristiques formelles, nous les avons classés en différents niveaux d'analyse pour mieux les décrire et les interpréter.

3. Le dioula et son accointance avec le nouchi

De source manding, le dioula appartient au groupe linguistique *mandé nord* de Côte d'Ivoire. Encore désigné *jula, julajan, tagboussi* ou souvent confondu au *malinké* ou au *bamgara* (Tera 1986, 2011 ; A. Sangaré 1984, Y. Konaté 2016 ; M. Doumia 2020), ce parler manding a connu plusieurs mutations pour devenir aujourd'hui l'une des langues locales les plus employées en Côte d'Ivoire à côté du français, langue officielle. A. Sangaré (1984 : 8) souligne que « Les dioulas étaient des commerçants venus du Mandé. Leur arrivée dans la région fut favorisée par le regroupement que connu la civilisation manding entre le 13^{ème} et le 19^{ème} siècle qui fut la période des grands empires et des grands Etats du Mali ». Selon elle, le dioula est l'appellation francisée de "jula" qui signifiait à l'origine "commerçant" en rapport avec la plupart des marchands issus du mandé. Dès lors, le terme "jula" sera employé pour référer aux mandingues, puis par extension est devenu leur langue, le "*jula kan*". Pour Sangaré, le dioula n'appartient à aucun territoire spécifique ; c'est la langue véhiculaire constituant la lingua franca la plus importante en Côte d'Ivoire. Qu'en est-il des accointances entre cette langue avec le nouchi ?

Les liens entre le dioula et nouchi sont historiques. Ils remontent en effet à l'origine, à la création même du nouchi. Selon N. J. Kouadio (2006), certaines informations affirment que le nouchi proviendrait du susu, langue mandé de Guinée, d'autres par contre avancent qu'il est composé de deux mots dioula : *nou* "nez" et *chi* "poil". Quoi qu'il en soit, on peut conclure avec Kouadio que les deux langues (le susu et le dioula) citées comme langues sources du nouchi sont des parlers mandingues, par conséquent sont apparentées. Cela n'est pas étonnant, car parmi les

langues locales ivoiriennes, le dioula est celle qui connaît une plus grande fréquence en nouchi. A ce propos, R. Caummauet 1988 citée par Kouadio (2006 : 183) relève que : « dans les milieux de marginaux, les petits dioula sont les plus nombreux, et le dioula, langue véhiculaire, s’infiltré de manière dynamique dans le fpa². Ainsi, les “nouchi” ou marginaux créent des mots qui ne sont connus, au début, que par leur groupe », qui s’identifie hors du cadre familial, généralement dans la rue, les grands carrefours et gares routières notamment où l’usage du dioula est effectif du fait des activités informelles. Dans la rue, les jeunes marginaux, locuteurs du nouchi cherchent à afficher leur appartenance à un groupe et surtout à faire passer des messages codés (Kouadio 1990) à travers le mélange linguistique. C’est dans ce cadre que les mots dioula sont beaucoup sollicités par les nouchi. On comprend pourquoi :

(...) au départ plus de la moitié du vocabulaire nouchi effectivement utilisé par les jeunes était d’origine dioula. Aujourd’hui, tout dépend de l’origine sociale et linguistique des locuteurs. Les étudiants et les élèves ont par exemple moins de mot dioula nouveau dans leur vocabulaire. Mais globalement, le dioula reste encore, et de loin, la première, parmi les langues ivoiriennes, pourvoyeuses de mots au nouchi. (R. Caummauet 1988 citée par Kouadio (2006 : 183)

Le dioula marque ainsi son empreinte sur le nouchi bien que la base lexicale de ce parler soit française. En effet, en tant que langue véhiculaire, le dioula a toujours maintenu des liens significatifs (surtout d’influence) avec les parlures identitaires et variétés de français en Côte d’Ivoire comme ce fut au départ le cas avec le français populaire ivoirien/d’Abidjan (FPI/FPA). A. B. Boutin et J. N. Kouadio (2015) soulignent que dans la littérature scientifique, tout ce qui se rapportait au français populaire d’Abidjan dans les années quatre-vingt (emprunts, calques, interférences, hybridations, pratiques d’alternances codiques, processus d’appropriation identitaire) s’est mué au fil du temps en discours sur le nouchi. On ne parlerait plus aujourd’hui de phénomènes de créations lexicales par infiltration du dioula dans le français populaire, mais dans le nouchi. Le nouchi ayant investi, voire phagocyté le FPI/FPA au plan lexical, les mots du dioula se trouvent désormais mis en vedette dans le nouchi à travers divers procédés néologiques qu’il convient de voir dans la section qui suit.

4. Les procédés néologiques nouchi de source dioula

² Français populaire d’Abidjan.

Les procédés formels de créations de mots participent sans aucun doute à l'enrichissement lexical de toute langue. Les formes générées par des éléments de source dioula sont très abondantes et de divers ordres en nouchi.

4.1. La composition

Dans le cadre des parlers mixtes comme le nouchi, « la composition fournit surtout des expressions imagées, largement teintées de références culturelles puisées à la source africaine : grand quelqu'un, personnage de haut rang, bien placé ; librairie-par-terre, vente en plein air d'ouvrages hétéroclites, ... » (De Feral, 1994 : 56). Les termes dioula qui interviennent dans ce cadre sont relevés dans les phrases suivantes :

- (1) Le *warifatchè* « Le fortuné, l'homme cossu. »
- (2) *Je su (suis) dans mes dévantdougou* « Je suis en avance ; Je m'attelle à ce qui me fera avancer, réussir. »
- (3) *I (il) m'a palé (parlé) bodji* « Il m'a injurié, offensé. »
- (4) *Tu te joues les dangéré môgô* (dangereux môgô) « Tu te donnes des airs de quelqu'un d'important, d'influent. »
- (5) *C'est un pussant môgô* « C'est un homme influent, important »
- (6) *Ça c'est mon vié môgô*, « Cet homme est mon mentor »

De ces énoncés, il ressort les termes suivants : *warifatchè*, *dévandougou*, *bodji*, *dangéré môgô*, *pussant môgô*, *vié môgô*, tous des mots composés. Parmi ceux-ci, on peut distinguer :

- *Les composés soudés* qui sont directement fusionnés de sorte à former un seul mot renvoyant à une seule et même réalité. C'est le cas de *warifatchè*, *dévandougou*, *bodji* :

Le composé *warifatchè* (1) est formé de la combinaison des noms masculins "wari", « argent » et "fatchè", « père ». Ces deux termes d'origine dioula signifient littéralement « père de l'argent » ; « l'homme cossu, fortuné ». En nouchi, *warifatchè* est un qualificatif attribué à un homme cossu, fortuné ou plein aux as. L'unité *dévandougou* en (2) est composée de la préposition "dévant" (devant) et du nom masculin "dougou", village en dioula. Cette création lexicale fait référence en nouchi à « l'avancement social, la réussite » ; tandis que *bodji* (3) est formé des mots *boo* et *dji*, lesquels signifient respectivement « excréments, selles » et « eau ». Littéralement traduit, il désigne l'eau de déchet (caca) ou d'excrément. En nouchi, *bodji* désigne les injures ou le fait d'offenser quelqu'un.

- *Les composés juxtaposés* qui donnent une impression de pause dans leur réalisation mais renvoyant à une seule réalité de la langue. De cette catégorie, l'on a *dangéré mōgō* (4), *pussant* (puissant) *mōgō* (5), *vié mōgō* (6), formés d'adjectifs français suivis du terme dioula *mōgō*.

Le composé "*dangéré mōgō*" (4) est formée des mots "*dangéré*" (déformation du mot dangereux) et de "*mōgō*" « homme » mot dioula. L'adjectif *dangereux* signifie étymologiquement « exposé à un danger » et donc évoque une idée de risque, de péril ou de menace. En nouchi, « *dangéré* » est complètement dépourvu de tout ce qui a trait au péril. Sa juxtaposition avec *mōgō* désigne plutôt en nouchi « un homme important, respectable ». Les termes *pussant mōgō* (5), *vié mōgō* (6) sont les synonymes de "*dangéré mōgō*".

4.2. La dérivation des termes en nouchi

La dérivation est un processus de formation de mots nouveaux à partir d'un radical auquel s'ajoute un affixe. Ce processus peut entraîner un changement de la catégorie grammaticale du mot concerné. A cet effet, « A. Martinet parle de dérivation endocentrique ; c'est une forme d'expansion, qui "ne modifie pas les rapports mutuels et la fonction des éléments préexistants" ; elle s'oppose à la dérivation exocentrique (qui elle, implique le changement de classe grammaticale, car on passe d'une catégorie à une autre) » (Martinet cité par Lehmann, 2000 : 118). La dérivation concerne deux grandes formes : la préfixation et la suffixation.

4.2.1. La préfixation

En nouchi, le préfixe **ba-**, d'origine dioula sert à former des mots nouveaux. **Ba-** est un lexème dioula qui signifie « mère ». En nouchi, **ba-** agit comme un dérivatif préfixal servant à créer de nouveaux mots. Exemple :

(7) *Je m'en vais bakro* « Je vais dormir. »

Le préfixe **ba-** s'associe ici au mot *kro* (désignant un lieu où l'on dort, habite) pour former le dérivé *bakro*, un lexème verbal qui signifie « dormir ».

Outre cette acception, le préfixe **ba-** sert à former des mots traduisant des injures à l'encontre de la femme (en tant que mère) visant à la déshonorer. Soit les énoncés suivants :

(8) *Badjouhou-là* [ba :Juu la]

(9) *Baboho-là* [ba :boo]

(10) *Ton babiè* [babjɛ]

Les termes *babiè*, *badjouhou* et *baboho* ici sont des formes d'injures usitées en nouchi. Pour comprendre leurs sens, il faut les décomposer :

Badjouhou en (8) est formé de l'adjonction du dérivatif *ba-* et du mot dioula *djouhou* « sexe de la femme ». Ce composé revêt le même sens que *babiè*. Le dérivé *baboho* (9) quant à lui, se forme du dérivatif *ba*, « mère », préfixé ici au mot *boho* « déjection, selles ». L'énoncé *baboho-là* signifierait ainsi « excréments ». *Babiè* (10), formé de *ba-* (issu de "n'bamsso" [mbamsso]), signifie « mère » et *biè* « sexe », désigne littéralement le sexe de la mère. Il renvoie à l'expression française « fils de pute » qui est une injure avilissante.

Dans le même contexte que *ba-*, l'on relève le préfixe *a-* à travers le mot *ababiè* qui, en plus de traduire une injure, est aussi une forme d'intimidation. Exemple :

(11) *Ababiè*, yè prende pou toi « *Ababiè*, je vais te battre. ».

a- + *Babiè* (nom) « injure » → *ababiè* (nom) « marque d'intimidation ».

4.2.2. La suffixation

C'est la dérivation à l'aide des suffixes. Plusieurs types issus du dioula sont envisagés :

- **Suffixes issus du dioula**

Selon N. J. Kouadio, (2006 : 183) « les locuteurs du nouchi utilisent aussi les suffixes dioula *-ya*, *-li*, *-ko*, et *tchè* (en plus de ***-ni***) pour créer des mots par suffixation ».

- *La suffixation en -li*

Le suffixe *-li* traduit l'action, le fait de faire quelque chose. « C'est un nominatif qui s'affixe à un verbe pour donner un nom » (N. J. Kouadio, 1990 : 378). Cet affixe a la propriété d'opérer des changements de classe grammaticale : de la catégorie de verbe, on passe à celle de nom. Exemples :

(12) Tout ça c'est *koumanli* sinon ya rien « Ce n'est qu'un bavardage sans conséquences. »

Le terme *koumanli* est issu du mot dioula "kouman" « parler », auquel s'ajoute le suffixe ***-li***. Le terme garde le même sens en nouchi.

"Kouman" (verbe) « parler » + ***-li*** *koumanli* (nom) « bavardage ». Il y a changement de catégorie grammaticale.

(13) On est toujours dans les *grigrali* « On se maintient toujours dans la

débrouillardise. »

En suffixant ici l'affixe **-li** au terme nouchi "grigra" « se débrouiller », on obtient le dérivé *grigrali*. "Grigra" (verbe) « se débrouiller » + **-li** *grigrali* (nom) « débrouillardise ».

(14) Ya *bôkôli* [bəkɔli] agogo

« Il y a de l'alcool, de la boisson alcoolisée en abondance. »

Associé au verbe nouchi "bôkô", le suffixe **-li** permet de créer le nom, *bôkôli*.

"Bôkô" (verbe) « boire de l'alcool » + **-li** *bôcôli* « le fait de s'enivrer ».

(15) Le *bacroli* « L'action de dormir. »

Le terme *bacroli* est formé de la base lexicale "bacro" et du suffixe **-li**.

"Bacro" (verbe) + **-li** *bakroli* (nom) « le fait de dormir ».

(16) Ton *zangoli* est propre « Ton habillement est parfait. »

Zangoli est un mot d'origine inconnue formé de la base "zango" à laquelle s'ajoute le suffixe **-li**. "Zango" (verbe) + **-li** *zangoli* (nom) se rapporte à tout ce qui touche à l'habillement, « c'est le fait de s'habiller ».

- La suffixation en **-ni**

Le morphème dioula **-ni** est employé pour marquer l'addition, l'association : [kele *ni* f'la] kélé ni fila traduit par « un et deux ». En dioula, ce suffixe est aussi employé pour désigner quelque chose ([*ni* a ka□★] « Ceci, est bon »). En nouchi, le morphème **-ni** agit aussi bien dans le cadre du changement endocentrique qu'exocentrique. Exemple :

(17) La *fraichini* « Jeune fille toute fraîche, attrayante. »

Fraichini (ou *fraichni*) est un terme formé de la base lexicale "fraiche" et du suffixe **-ni**. Le terme désigne en nouchi « une jeune fille d'une allure séduisante et attrayante ». "Fraiche" (nom) + **-ni** *fraichini* (nom) « jeune fille d'une allure séduisante et attrayante ».

(18) Tout ça c'est la *maloni* « Tout ça, c'est de la malhonnêteté, de l'escroquerie. »

Malo se dit d'un « malhonnête ». De nature adjectivale, le terme *malo* est transformé ici en nom grâce à la suffixation en **-ni** : *maloni* renvoie à la « malhonnêteté ». "Malo" (adjectif) + **-ni** *maloni* (nom) « malhonnêteté ».

(19) Le *môgôni* là « Ce monsieur, le sieur. »

A *môgô* « monsieur », s'ajoute **-ni** pour avoir *môgôni*. "Môgô" (nom) + **-ni** *môgôni* (nom) « monsieur ».

- **La suffixation en -ya**

Le suffixe *ya* exprime un état. N. J. Kouadio souligne que « -ya [ja] est un dérivatif nominal qui, combiné à un qualifiant donne un substantif indiquant la manière d'être de quelqu'un, son comportement. Il peut également désigner une qualité, un sentiment » (N. J. Kouadio, 1990 : 377) et s'appliquer aux noms pour obtenir des noms en nouchi. Exemple :

- (20) *Nouchiya* « L'esprit, l'expression du jargon nouchi. »
- (21) *Gblêya* [gblɛja] est trop « La galère est trop / Les difficultés sont énormes. »
- (22) *Grahouya* n'est pas bon « Le vol, le banditisme n'est pas bon. »
- (23) Vos *babièya* là, jé su (suis) pas dédans « Je ne suis pas dans vos conneries, bêtises. »

A travers ces énoncés, il est respectivement noté :

"Nouchi" (nom) + **-ya** *nouchiya* (nom) « l'expression du jargon nouchi ».

"Gblê" (nom) + **-ya** *gblêya* [gblɛja] « difficulté, galère, misère ».

"Grahou" (nom) + **-ya** *grahouya* (nom) « banditisme ».

"Babiè" (nom, adjectif) + **-ya** *babièya*

En (20), on forme le terme *nouchiya* par la jonction du mot "nouchi" et du dérivatif **-ya**. Le *nouchiya* évoquait au départ tout ce qui a trait à la délinquance, au vagabondage ; mais aujourd'hui, ce mot semble traduire « l'idéologie attachée au langage nouchi ». *Gblêya* (21) est issu de "gblê", terme dioula qui veut dire « difficile ». Dans le même sens, *gblêya* désigne « une difficulté, une situation inconfortable (au sens propre comme au figuré) de gblê [gblɛ] ... » (N. J. Kouadio, 1990 : 377). En nouchi, le *gblêya* se rapporte en général à la faim, à la galère ». *Grahouya* (22), « aller voler », provient du terme dioula « "galahou" [galau], un idéophone qui signifie en dioula "arracher quelque chose avec énergie » (Idem : 377). En nouchi, *grahouya* renvoie tout simplement au « banditisme ». Le terme *babièya* (23) quant à lui, traduit, selon N. J. Kouadio (1990 : 378), le fait de tourner autour du pot. Les *babièya* c'est aussi les imbécilités, les bêtises et les provocations en nouchi.

- **La suffixation en -ko**

Le suffixe **-ko** est un lexème dioula de nature polysémique. Ce dérivatif, **-ko** peut renvoyer à un problème, une affaire (Ex. : **ko** té môgô gnini môgô lo bé ko gnini

[ko te mɔgɔ jini mɔgɔlo be ko jini], littéralement « les problèmes ne cherchent pas les hommes, mais ce sont les hommes qui cherchent les problèmes ») ou le dire (a ko di ? « Il dit quoi ? »). Pour N. J. Kouadio (1990 : 378) « ce terme signifiant “affaire”, utilisé souvent comme deuxième formant d’un nom composé a fini par fonctionner comme un simple dérivatif, en tout cas, dans la langue nouchi ». En nouchi, ce suffixe est sollicité pour former un nom ou un adverbe à partir d’une base verbale, adverbiale ou nominale. Exemple :

- (24) *C’est wariko* « C’est une affaire d’argent. »
 (25) *Djonandjonanko*³ « Vite vite fait, rapidement. »
 (26) *Ça c’est in bon Badouko* « Ça, c’est une bonne nourriture. »
 (27) *Il a pris dayeko (daïko) [daïko]* « Il est en état d’ivresse / Il est ivre, soûlé. »

On a respectivement les dérivés ci-dessous :

“Wari” (nom) « argent » + **-ko** *wariko* (adverbe) « affaire d’argent ».

“Djonandjonan” (adverbe) + **-ko** *djonandjonanko* (adverbe) « rapidement ».

“Badou” (verbe) « manger » + **-ko** *Badouko* (nom) « nourriture ».

“Daye” (“to die”) + **-ko** *dayeko* ou *daïko* (adverbe) « l’ivresse ».

L’unité *wariko* (24) est formée de la base lexicale “wari” qui signifie « argent » en dioula et du suffixe **-ko**. *Djonandjonanko* (25) renvoie à l’adverbe « rapidement ». *Djonan*, d’origine dioula, apparaît comme un adverbe dont le contenu veut dire « vite, rapidement ». “Djonandjonan” (vite vite) est le redoublement de *djonan*. En (26), *badouko* (nom) désigne la « nourriture ». Littéralement, ce terme veut dire « affaire de nourriture ». A partir de “daye ou daï” (27), déformation du mot anglais “die” [dai], « mourir », on obtient par la suffixation en **-ko**, la création *dayeko* [daïko] qui traduit en nouchi « l’état d’ivresse ».

- La suffixation en *-tchè*

L’unité *-tchè* est un lexème d’origine dioula qui signifie « monsieur ». Ce mot fonctionne comme un dérivatif du même genre que **-ko**. C’est un suffixe à la fois nominal et adjectival agissant aussi bien dans le cadre endocentrique qu’exocentrique.

- (28) *Babatchè nanan [nānā]* « Le grand homme est arrivé. »
 (29) *Un pierretchè* « Un homme riche, un richard. »
 (30) *Djoulatchè* « Un dioula, un homme dioula. »

³ Cette expression figée peut signifier aussi « presse toi ou pressons-nous ».

(31) *Bravetchè/ Bravoutchè* « L'homme brave, courageux. »

“Baba” (nom) « père » + **-tchè** *babatchè* (adjectif, nom) « grand homme ».

“Pierre” (nom) « caillou » + **-tchè** → *pierretchè* (adjectif, nom) « un richard ».

“Djoula” (nom) « langue » + **-tchè** *djoulatchè* (adjectif, nom) « un dioula ».

“Bravou” (nom) « courage » + **-tchè** *bravoutchè* (adjectif, nom) « homme courageux ».

A partir de l’affixe **tchè** suffixé à la base lexicale “baba” (28), « père » en dioula, on obtient la création lexicale *babatchè*. En nouchi, le terme *babatchè* fait allusion à « quelqu’un d’important, qui a de l’argent, qui jouit d’une grande considération ». L’unité “pierre” (29) était au départ juste assimilée en nouchi à la pièce de monnaie, mais ce dernier a fini par signifier l’argent d’une manière générale, peu importe le montant. *Djoulatchè* dans l’item (30) désigne d’abord une personne issue de la communauté dioula, mais en toile de fond, ce mot réfère à toute personne intéressée, opportuniste, friande des activités lucratives et souvent escroc. *Bravoutchè* (31) est employé dans le jargon nouchi pour faire allusion à « un homme courageux, qui ne renonce pas facilement ».

4.3. La troncation

La troncation est un procédé formel inhérent aux parlars mixtes. Le procédé est abondant en nouchi et s’opère sur des mots de diverses sources, notamment en dioula avec des formes comme l’aphérèse et l’apocope.

(32) Je su (suis) *dji* « Je suis invulnérable ».

(33) Yè té *tolo* « Je vais (risque de) te donner une paire de gifle. »

Dji en (32) est la troncation du mot dioula “nanssidji”, une potion magique à base d’eau, très prisée par les marabouts et charlatans. L’on s’en sert pour se frotter afin d’attirer sur soi la protection ou certaines faveurs. En nouchi, *dji* c’est rendre invulnérable (soit à une arme blanche ou soit à une arme à feu). *Tolo* (33) est tronqué du mot dioula “*tolotchi*” désignant « le fait de gifler quelqu’un » comme on l’emploie en nouchi. Ainsi de *nanssidji* (~~nanssidji~~), on obtient *dji* et de *tolotchi* (~~tolotchi~~), on aboutit à *tolo*. *Dji* est créé par suppression d’une suite de syllabes en début du mot “nanssidji, c’est une troncation dite apherèse alors que *tolo* est obtenu par la chute d’une suite de syllabes en fin du mot *tolotchi*. Il s’agit d’une apocope.

4.4. La reduplication

Dans la reduplication des termes en nouchi, les unités du dioula sont très sollicitées. Il s'agit ici de la reduplication totale et la reduplication partielle.

4.4.1. La reduplication totale

La reduplication est totale lorsque le lexème (L) employé est entièrement repris. A partir de mots issus du dioula, le nouchi forme de nouvelles unités par reduplication. Exemples :

- (34) *Dans gbangban-là chacun se cherchait* « Dans les moments de troubles, de turbulences, chacun cherchait un abri. »
- (35) *Les ga(rs) se sont mourou mourou* « Les belligérants se sont poignardés à coups de couteau »
- (36) *Tu te fongnon fongnon là qui té calcule même* « Tu t'exhibes depuis longtemps, mais qui est-ce qui s'intéresse à toi ? »

A travers ces occurrences, les mots suivants sont répertoriés :

N-N N : *gbangban* ;

N-N V : *mourou mourou, fongnon fongnon*.

Gbangban (34) provient du terme dioula "gban" qui signifie hostilité, troubles. Ce mot est aussi employé pour dire « chauffer » (*nta domini, a gban ka di man* : "ma nourriture, chauffe-là pour moi" ou encore *a bé nan gban* → ça va chauffer). En nouchi, le mot "gban" apparaît sous une forme redoublée : *gbangban*, et se rapporte aux troubles, aux turbulences ou à un conflit.

Le terme *mourou mourou* (35) est le redoublement de "mourou" qui veut dire « couteau » en dioula. En nouchi, *mourou mourou* évoque plutôt l'idée de piquer, de poignarder. Le redoublement de ce terme met en exergue le caractère itératif de l'acte : « piquer, poignarder plusieurs fois ou à plusieurs reprises ». De nom au départ (*mourou* « couteau »), on aboutit à un verbe (*mourou mourou* « poignarder »).

Fongnon fongnon (36) est la reduplication du terme dioula *fongnon* qui désigne « le vent ». En nouchi, *fongnon fongnon* traduit le fait de s'exhiber. Ce mot évoque l'idée de quelqu'un qui s'efforce de paraître ; mais malgré ses agissements, personne ne fait attention à lui, à l'image du vent (*fongnon* en dioula) qu'on ne voit pas mais qui souffle. Ici, il est employé comme un verbe et non comme un nom en dioula. Dans cette reduplication, il y a eu donc un changement de catégorie grammaticale.

4.4.2. La reduplication partielle

La reduplication partielle avec les éléments lexicaux dioula s'effectue sur les mots simples et les mots complexes.

a) Reduplication partielle avec les mots simples

Ce cas d'espèce présente deux syllabes distinctes dont l'une est répétée pour en faire trois. Exemple :

Réd. [Syll1 + Syll2-Syll2]

La syllabe finale (Syll2) est redoublée puis associée à la syllabe initiale (Syll1). Exemple : "akrwakrwa" : a + krwa-krwa

(37) *Bago là est akrwakrwa dèh* « Cette paire de Sebago est toute neuve ! »

Dans *akrwakrwa*, l'on note la reprise de *-krwa*, Syll2 adjoint à Syll1, *a-*. Il se forme une reduplication partielle à l'intérieur de ce mot. En nouchi, *akrwakrwa* signifie « nouveau ».

b) Reduplication partielle avec les mots complexes

Ces mots comprennent trois à cinq syllabes dont une est redoublée à l'intérieur du mot. Leurs structures se présentent comme suites :

• **Réd. [Syll1-Syll1+ Lex]**

Ici, on note le redoublement de la syllabe initiale (Syll1) qui se rattache à un lexème (Lex). Avec les mots dioula en nouchi, on enregistre les cas suivants :

"nonnon-mougou" : non-non + mougou

(38) **Nonnon-mougou**

Dans la structure de *nonnonmougou*, s'effectue la reprise de *non-*, Syll1, rattachée au lexème *mougou*. Il se forme alors un redoublement partiel dans la structure de ce mot. *Nonnonmougou* (littéralement « le lait en poudre ») est un mot composé d'origine dioula formé de la combinaison de *nonnon*, « lait » et *mougou*, « poudre ». Par analogie, le nouchi emploie le terme *nonnonmougou* pour désigner « la drogue de cocaïne » qui est aussi une substance en poudre blanche.

"tatamougou" : ta-ta + mougou'

(39) *Péhi sèr péhi sèr même si tu es en crayon je vais te tatamougou* « Jeune fille, quel que soit ton état, rien ne m'empêchera pas de coucher avec toi. »

Dans le mot *tatamougou*, la syllabe initiale **ta-** est reprise puis adjoint au lexème “mougou” pour former le signifiant *tatamougou*. Ce mot se rapporte en nouchi à « une agression sexuelle, un viol ».

- *Réd. [Lex + Morph-Morph]*

L'on note dans la structure du mot ici une reprise de morphème (en finale de mot) relié à un lexème (à l'initiale de mot). Exemple :

“*babiè nounou*” : *babiè* + *nou-nou*

(40) *Babiè nounou* « Fils de pute / Vous êtes des imbéciles. »

Dans l'unité *babiè nounou*, on a le redoublement du morphème, “-nou”, marque de pluriel en dioula référant à “vous, ceux-là”. Ce morphème redoublé s'adjoint au lexème “babiè” pour former un mot nouveau. Dans le jargon nouchi, le signifiant *babiè nounou* est une sorte d'injure dont la glose pourrait signifier « fils de pute ou encore vous êtes des imbéciles ou tout simplement les (bande d'imbéciles) ».

4.5. La polysémie des termes

Dans cette section, l'on fera allusion à la polysémie avec les termes dioula. Parmi tant d'autres, on peut relever les mots *yèrè* et *djèguè* :

- *Yèrè*

Yèrè [jɛrɛ] est la variante du mot dioula “*yèlè* [jɛrɛ]” qui signifie « ouvrir » : *Da yèrè* [dajɛrɛ] « ouvre la porte » ; *o ka a gnan yèrè* pour dire « Ils lui ont ouvert les yeux ». *Yèrè* est la forme employée par les non manding. En nouchi, ce mot recouvre plusieurs acceptions :

- Dans certains contextes, il s'emploie pour désigner quelqu'un qui a un esprit ouvert, qui a le discernement. Exemple : (41) *Il est yèrè*⁴ « Il a l'esprit ouvert, averti ».

- Dans d'autres, il renvoie au fait de gruger quelqu'un. Exemple : (42) *On l'a yèrè* « Il été dupé, volé. »

⁴ Ce terme est le contraire de “gaou”, “gnatta” en nouchi.

Le changement sémantique du mot ici dépend du choix des auxiliaires avoir ou être : (43) *On l'a yèrè* « Il a été dupé, volé. »

(44) *Il est yèrè* « Il a l'esprit ouvert, averti. »

- Le terme *yèrè* peut traduire quelque chose d'original, d'authentique ou de vrai en dioula. Dans cette acception, le terme est redoublé : *yèrè yèrè* comme par exemple (45) *A yèrè yèrè lo* « C'est l'original, c'est le vrai » s'agissant d'une chose.

Aussi, souvent parmi les bandes de jeunes, lorsqu'on appelle le surnom de quelqu'un (peut-être un membre influent), il peut répondre : *yèrè yèrè*, une manière pour lui de dire : c'est effectivement moi, le dur, l'homme fort, etc.

- ***Djèguè***

Le mot *djèguè* est un mot dioula qui veut dire « poisson ». En nouchi, on note un glissement sémantique de ce terme qui peut exprimer :

- *Le fait de laver :*

(46) *Faut djèguè ça propre* « Il faut le laver bien propre. »

En dioula, le terme *djèguè* signifie « poisson », mais en nouchi, il est employé pour désigner le fait de laver quelque chose, de le rendre propre. En effet, le poisson vit dans l'eau ; il est donc supposé être toujours propre. Ainsi, par transfert de sens, les locuteurs du nouchi utilisent ce mot pour traduire « l'idée de propreté ».

- *quelque chose d'éclatant*

(47) *Son teint est djèguè dèh* « Son teint est très éclatant. »

- *le fait de réprimander*

(48) *Ils l'ont mal djèguè* « Ils l'ont sévèrement réprimandé. »

Conclusion

Le nouchi est par essence un parler hybride. Il se nourrit d'emprunts tous azimuts et de création linguistique qui façonnent son lexique et lui confèrent un caractère complexe et dynamique. Parmi les langues pourvoyeuses de mots au nouchi, le dioula reste incontournable. Cette langue marque en effet son empreinte sur le nouchi surtout au niveau lexical. Ce faisant, les mots dioula en nouchi participent à la créativité du langage à travers des mécanismes tels que la dérivation, la composition, la réduplication, la troncation, la polysémie décrits dans ce travail eu égard au corpus de référence.

Cette analyse a permis de mettre en lumière les accointances entre ces deux parlers ivoiriens et de voir les procédés néologiques qui interviennent dans ces

rapports. Si le nouchi en demeure le plus grand bénéficiaire, il faut reconnaître que les termes et expressions dioula, en enrichissant le lexique du nouchi, sont, à leur tour, mis en vedette dans ce parler. Quand on sait qu'en Côte d'Ivoire, les langues locales sont minorées et seulement reléguées à un usage communautaire, l'emploi des mots dioula en nouchi (avec l'expansion que connaît ce parler aujourd'hui), concourt bien évidemment à la promotion et au rayonnement de cette langue locale parmi tant d'autres.

Références bibliographiques

- BOUTIN Akissi Béatrice et KOUADIO N'Guessan Jérémie, 2015, « Le nouchi c'est notre créole en quelque sorte, qui est parlé par presque toute la Côte d'Ivoire », *ResearchGate*, <https://www.researchgate.net/publication/311513803>
- DE FERAL Carole, 1994, « Appropriation du français dans le sud du Cameroun », in *Langue française : le français en Afrique noire, faits d'appropriation*, n°104 Paris, Larousse, pp. 37-63.
- DOUMBIA Moussa, 2020, « Note sur le julakan et le tagboussi : émergence et expansion », in *Actes du colloque : Le nouchi, notre français ? Parlers urbain africains : pratiques, marges et territoires linguistiques (francophonie, anglophonie)*, L'Observatoire européen du plurilinguisme, Collection Plurilinguisme, Vol. 4, Tome II, pp.262-272.
- GOGOUA Wabéhi Geneviève, 2006, *Etude du lexique de « Gbich ! » journal humoristique de Côte d'Ivoire*, Abidjan, Mémoire de maîtrise, Département des Sciences du Langage, Université de Cocody.
- KHETTOU Houria, 2017, *Approche lexico-sémantique de la perception du désert dans La petite fille du Tassili De Corinne Chevallier*, Université Abou Bekr Belkaid de Tlemcen, Mémoire de master, 65p.
- KLEIN Wolfgang, 1989, « la variation linguistique », in *Variatio delectat*, pp.101-124, https://pure.mpg.de/rest/items/item_81881_4/component/file_1076572/content
- KONATE Yaya, 2016, « Le dioula véhiculaire : situation sociolinguistique en Côte d'Ivoire », in *CORELA*, Vol 14, n°1, consulté le 08/11/2022, pp. 1-13, URL : <http://journals.openedition.org/corela/4586> ; DOI : 10.4000/corela.4586
- KOUADIO Pierre Adou Kouakou, 2011, « Le nouchi, du désordre à l'esthétique », in *The African Students' Journal* n°1, p. 34-39.
- KOUADIO N'Guessan Jérémie, 1990, « Le nouchi abidjanais, naissance d'un argot ou mode linguistique passagère ? », in *Gouaini/Thiam (éds.), Des langues et des villes*, pp. 373-383.

- KOUADIO N'Guessan Jérémie, 2006, « Le nouchi et les rapports dioula-français », in *Le français en Afrique*, n° 19, Paris, Didier – Érudition, pp. 177-191.
- LEHMANN Alise et MARTIN-BERTHET Françoise, 2000, *Introduction à la lexicologie sémantique et morphologie*, Paris, Editions Nathan/Her, 201 p.
- MARTINET André, 1996, *Elément de linguistique générale*, Paris, Amand Colin/Masson, 222 p.
- SANGARE Aby, 1984, *Dioula de Kong (Côte d'Ivoire) : phonologie, grammaire, lexicologie et textes*, Grenoble, Thèse de doctorat, Université de Grenoble III, 421p.
- SARR Ibrahima, 2020, « Hybridation linguistique et identité culturelle au Sénégal », in *European Scientific Journal*, Edition Vol.16 No.23 ISSN: 1857-7881.

Webographie

- La morphologie lexicale : notions fondamentales,
https://is.muni.cz/el/phil/jaro2009/FJIA023a/um/La_morphologie_lexicale_-_texte_complementaire.pdf